



Open
Government
Partnership
Côte d'Ivoire



ANNEXES

DU RAPPORT D'AUTO-EVALUATION

DE FIN DE MISE EN ŒUVRE

DU PLAN D'ACTION NATIONAL

2018-2020

Table des matières

ANNEXE 1 - Arrêté portant nomination des membres du Comité Technique OGP	2
ANNEXE 2 - Note explicative sur le niveau d'achèvement de l'engagement 4	5
ANNEXE 3 – Informations complémentaires précisant les modalités et garanties de prise en charge des enseignants (Engagement 2).....	9
ANNEXE 4 – Rapport de mise en œuvre de la Composante Préscolaire du PAPSE - UNICEF Côte d'Ivoire pour le premier semestre 2020 (Engagement 2).....	11
ANNEXE 5 – Note explicative pour faire le point de la mise en œuvre de la campagne de vulgarisation du Budget Citoyen 2019 et 2020 (Engagement 1)	32

ANNEXE 1 - Arrêté portant nomination des membres du Comité Technique OGP



ARRETE N°516/MCI/ DU 11 MAI 2020
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE (CT-OGP) DU
COMITE INTERMINISTERIEL POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS DE L'OPEN
GOVERNMENT PARTNERSHIP EN CÔTE D'IVOIRE, EN ABREGE « CI-OGP »

LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2018-614 du 04 juillet 2018 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2018-617 du 10 juillet 2018 portant nomination du Premier Ministre, chef du Gouvernement, en qualité de Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Vu le décret n°2019-726 du 04 septembre 2019 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2019-755 du 18 septembre 2019 portant attributions des Membres du Gouvernement ;
- Vu l'arrêté n°158/PM/CAB du 13 mars 2019 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité Interministériel pour la mise en œuvre du processus de l'Open Government Partnership en Côte d'Ivoire, en abrégé « CI-OGP » ;

Considérant les nécessités de service,

ARRETE :

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont nommées membres du Comité Technique du Comité interministériel pour la mise en œuvre du processus de l'Open Government Partnership en Côte d'Ivoire.

Au titre de l'Administration Publique :

Président :

- Madame **KONE Yah Mariama**, représentant le Ministre chargé de l'Industrie.

Membres :

- Madame **AHEBEE Elisabeth**, représentant le Premier Ministre ;



- Monsieur **DAGO Djahi Lazare**, représentant le Ministre chargé de l'Administration du Territoire ;
- Monsieur **TRABI Botty Tah Jérôme**, représentant le Ministre chargé de la Justice ;
- Madame **DUNCAN Christiane**, représentant le Ministre chargé de l'Economie et des Finances ;
- Monsieur **KOFFI Jean-Paul** représentant le Ministre chargé de la Modernisation de l'Administration ;
- Monsieur **SIKA Glebeho Lazare** représentant le Ministre chargé de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ;
- Monsieur **KALLO Mamadou**, représentant le Ministre chargé de l'Economie Numérique et de la Poste ;
- Monsieur **DOSSO Mamadou**, représentant le Ministre chargé de la Communication et des Médias ;
- Monsieur **ADOPO Fiacre**, représentant le Ministre chargé du Budget ;
- Monsieur **YAPI Léonce Adon**, représentant le Secrétaire d'Etat chargé du Renforcement des Capacités.

Au titre du Secteur Privé :

- Monsieur **KONAN Désiré**, représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur **YENAN Félix**, représentant la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire ;
- Monsieur, **DIABATE Idriss**, représentant la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises.

Au titre de la Société Civile :

- Monsieur **KOUMAN Kouamé Dongo** ;
- Madame **DEGROU Boni Rogatienne** ;
- Monsieur **BLA Edmond** ;
- Madame **KANE Satou Annick** ;
- Monsieur **GNAHORE Marc** ;
- Madame **BINATE Fatoumata** ;
- Monsieur **SILWE Michel** ;
- Monsieur **SOGODOGO Mamadou**.

Article 2 : Les intéressés auront droit aux indemnités et avantages prévus par les textes en vigueur.



Article 3 : Le présent arrêté abroge toute disposition antérieure contraire, notamment l'arrêté n°840/MIM/CAB du 16 décembre 2016 portant nomination des membres du Comité Technique du Comité Interministériel pour la mise en œuvre du processus de l'Open Government Partnership en Côte d'Ivoire.

Article 4 : Le Directeur de Cabinet du Ministre en charge de l'Industrie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prend effet à compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 11 MAI 2020



Souleymane DIARRASSOUBA

AMPLIATIONS

Présidence de la République	01
Primature	01
Secrétariat Général du Gouvernement	01
Tous Ministères	48
Intéressés	22
Archives	01
JORCI	01



ANNEXE 2 - Note explicative sur le niveau d'achèvement de l'engagement 4

HAUTE AUTORITE POUR
LA BONNE GOUVERNANCE
LE CABINET DU PRESIDENT
LE DIRECTEUR DE CABINET



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

0 4 2 1,
N°...../HABG/CAB/SG/DCOOP/ESC/ajv/2020

Abidjan, le 02 NOV 2020

/-)

**Monsieur le Directeur de Cabinet
du Ministère du Commerce et de
l'Industrie, Point Focal OGP**

ABIDJAN

Objet : OGP-Requête d'une note explicative
sur le niveau d'achèvement de vos engagements.

Monsieur le Directeur de Cabinet,

J'accuse bonne réception de votre courrier en date du 30 octobre 2020, par lequel vous demandiez une note explicative, qui permettrait de justifier le faible niveau d'achèvement de l'engagement n°4 porté par la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, dans le Plan d'Action National (PAN) de l'OGP pour la période de 2018-2020.

En retour, veuillez recevoir joint à ce courrier, une contribution complémentaire relative à l'état d'avancement de l'engagement n° 4, portant sur l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la corruption.

Veuillez agréer **Monsieur le Directeur de Cabinet**, l'expression de ma considération distinguée.

**Pour le Directeur de Cabinet
et par intérim**

Le Conseiller Technique



P.J. : Etat d'avancement de l'engagement n°4



NOTE RELATIVE A L'ENGAGEMENT 4 DE LA HAUTE AUTORITE POUR LA BONNE GOUVERNANCE DANS LE CADRE DE L'OGP

1. Reformulation de l'engagement de la HABG de « Système National d'intégrité » en « Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption et les infractions assimilées »

Le Système National d'Intégrité (SNI) est composé des principales institutions jouant un rôle dans la lutte contre la corruption dans un pays. Lorsque ces institutions fonctionnent correctement, elles constituent un Système National d'Intégrité sain et solide, capable de lutter efficacement contre la corruption, dans le cadre d'un combat plus vaste contre toutes les formes d'actions de pouvoir, de malversations et de détournements

Le SNI est fondé sur une approche globale de la lutte contre la corruption. Un concept développé et promu par Transparency International dans le cadre de sa démarche globale de lutte contre la corruption. L'établissement du système repose sur une évaluation du cadre légal et de l'efficacité réelle de l'ensemble des institutions liées au système national de lutte contre la corruption. Le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire, les principales institutions publiques de surveillance, ainsi que les médias, la société civile et les entreprises en tant que principales forces sociales exerçant une action dans le domaine de gouvernance constituent ces piliers.

Dans le cadre d'un plan d'action OGP qui est biennuel, la HABG a décidé de reconsidérer l'engagement sur la mise en place d'un SNI qui ne se bâtit pas à court et à moyen terme. Un système national d'intégrité se fonde sur plusieurs composantes ou piliers, du pouvoir exécutif aux organisations de la société en passant par les médias, les pouvoirs judiciaire et législatif etc. pour in fine rejeter les pratiques de corruption et de mal gouvernance. Et, cela prendra des décennies pour avoir un résultat probant. La HABG peut constituer un pilier pour la mise en place d'un SNI et la mise en œuvre de ses missions peuvent y contribuer mais sur le long terme.

Ainsi, la HABG a proposé que l'engagement 4 initialement intitulé « développer une stratégie nationale d'intégrité avec un référentiel d'indicateur de lutte contre la corruption » soit reformulé en « élaborer une stratégie nationale de lutte contre la corruption et les infractions assimilées en Côte d'Ivoire », conformément à ses missions stipulées à **l'article 4 de l'Ordonnance n° 2013-661 du 20 septembre 2013 fixant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance.**

L'élaboration de cette stratégie reste un préalable à la mise en place d'un système national d'intégrité car avant d'impulser des réformes qui vont toucher tous les secteurs et tous les pouvoirs en matière de lutte contre la corruption, la HABG se doit de définir une stratégie claire dans laquelle les autres Institutions et organes de l'Etat, le secteur privé et la société civile peuvent inscrire leurs actions. C'est cette dynamique qui pourra permettre de bâtir à long terme un système national d'intégrité impliquant toute la nation.

La HABG a démarré l'élaboration de cette stratégie, les paragraphes suivants font l'état de son avancement et donnent les raisons des retards accusés.

2. Etat d'Élaboration de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption (SNLC)

Conformément à l'article 4 de l'Ordonnance n° 2013-661 du 20 septembre 2013 fixant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance est notamment chargée « *d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la corruption* ».

Pour se faire, la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance a bénéficié de la BAD, d'un financement des prestations du consultant par le biais du PAGEF. A cet effet, le contrat a été signé entre la Cellule Technique de coordination du projet PAGEF et le Groupement ESSOR / FASO INGENIERIE en février 2020. La réunion de cadrage et de démarrage a eu lieu le 08 juin 2020 entre le consultant et les agents de la HABG et du PAGEF. Le rapport de démarrage est disponible. L'étude diagnostique a démarré et sera finalisée au mois d'octobre 2020. Pour respecter le caractère participatif et inclusif du processus, des courriers ont été envoyés en août 2020 aux parties prenantes issues des institutions, des ministères techniques, du secteur privé et de la société civile pour désigner les points focaux qui constitueraient le comité de suivi de l'élaboration de la SNLC.

Comme perspective, parallèlement à l'étude diagnostique qui se poursuit, la HABG envisage faire la cérémonie officielle de lancement de cette activité à fin 2020 en vue de permettre l'appropriation du processus par toutes les parties prenantes.

3. Retards dans la livraison du projet

Prévu pour être livré en janvier 2021, le document de Stratégie Nationale de lutte contre la Corruption de la Côte d'Ivoire accusera un retard pour diverses raisons :

- le processus de recrutement du consultant a été chronophage, débuté en 2019, il a été finalisé en février 2020 (plus de six mois de processus dû aux conditionnalités de la BAD qui prend en charge le consultant) ;
- la pandémie de la COVID-19 éclatée en février-mars 2020 n'a pas permis le démarrage des travaux. A cet effet, la réunion de démarrage a eu lieu seulement en juin 2020 par visioconférence ;
- d'un accord commun, la collecte des données sur le terrain est à ce jour suspendu du fait des élections présidentielles.

ANNEXE 3 – Informations complémentaires précisant les modalités et garanties de prise en charge des enseignants (Engagement 2)

De: maiga seydou <maigasaidi@yahoo.fr>
Envoyé: lundi 2 novembre 2020 16:43
À: Abdou Abdou; Gbohoul Philippe; François philippe henri Gbohoul; chantal Angoua
Cc: MIAN AMOAKON; Péfougne Abraham YEO; Koffi Youssouf SOUMAILA
Objet: Re: Demande d'informations complémentaires pour l'élaboration du Rapport d'Autoévaluation OGP

1- Engagement 2 : Construire 80 établissements préscolaires communautaires **par l'approche communautaire ou Développement Décentralisé Participatif.**

a. Il reste à confirmer avec le porteur de cet engagement pourquoi et comment est-on passé de 80 à 117 établissements préscolaires communautaires.

R: L'engagement s'inscrivait dans un projet global de 117 centres préscolaires. Puisque l'horizon temporel de l'engagement portait sur 2020, l'état a donc indiqué la valeur planifiée pour cette période. Le Bailleurs a accordé un financement additionnel, alors le chronogramme d'exécution a été réajusté pour accélérer la phase initiale du projet.

b. De quoi s'agit-il, d'établissements, de salles de classes ou de centres préscolaires? dans le commentaire vous employez les trois expressions

R: Il s'agit de centre préscolaire de 2 salles (moyenne et grande sections).

c. La mise en œuvre de l'engagement inclut le recrutement d'enseignants communautaires pris en charge par la communauté :

i. Quelle est la garantie de cette prise en charge ?

R: Pendant la durée du projet jusqu'en 2023, les communautés bénéficient d'une subvention pour payer les rémunérations des contrats de prestations de services des enseignants. Parallèlement, l'UNICEF encadre les club des mères d'élèves-filles pour la mise en place d'activité génératrice de revenus. Au termes du projet, 3 options sont susceptibles de se dégager (1) les AGR génèrent suffisamment de ressources pour prendre en charge les salaires; (2) le COGES rentre dans le groupe des COGES qui bénéficient de la subvention de l'Etat; (3) L'inspecteur de l'enseignement primaire y affecte des enseignants fonctionnaires (ce qui changerait les règles de gestion).

ii. Comment s'assurer de la bonne gestion des fonds qui seront alloués ?

R: Le PAPSE transfère les ressources des sous-projets obligatoirement sur le compte du COGES, compte dédié exclusivement au financement des activités du PAPSE. Il ne peut en aucune manière payer directement les fournisseurs du COGES.

La mise à disposition des fonds se fera deux fois dans l'année suivant le montant de l'approvisionnement afin d'éviter les tensions de trésorerie. (Pièces justificatives : accord de financement, contrat, l'ordre de paiement émargé et une fiche de paie.

Toutes opérations bancaires sur le compte d'un COGES, y compris les paiements des prestataires, des entreprises ou les retraits pour alimenter la petite caisse du COGES, sont obligatoirement validées par le RAÉ.

MAIGA SEYDOU

Spécialiste en suivi et évaluation

COTE D'IVOIRE

Bureau: +225 22 41 87 26

cell: +225 07555535

E-MAIL: maigasaidi@yahoo.fr

**ANNEXE 4 – Rapport de mise en œuvre de la Composante
Préscolaire du PAPSE - UNICEF Côte d'Ivoire pour le premier
semestre 2020 (Engagement 2)**



Projet Mon enfant apprend mieux à l'école
Rapport de mise en œuvre de la Composante Préscolaire du PAPSE -
UNICEF Côte d'Ivoire pour le premier semestre 2020
Ref : SC/18/1210

Jun 2020

ACRONYMES

AGINTER	Agent communautaire parcourant plus d'une seule Inspection primaire
AGINTRA	Agent communautaire œuvrant à l'intérieur d'une seule Inspection primaire
APC	Assistant Préscolaire Communautaire
CMEF	Club des Mères d'Elèves Filles
COGES	Comité de Gestion des Etablissements Scolaires Publics
CPC	Centre Préscolaire Communautaire
CPPP	Conseiller Pédagogique du Préscolaire et du Primaire
DELIC	Direction des Ecoles, Lycées et Collèges
DLM	Dispositif de lavage de mains
DPFC	Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue
DRENET-FP	Direction Régionale du Ministère de l'Education, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
EPC	Educateur Préscolaire Communautaire
IEPP	Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire
MENET-FP	Ministère de l'Education, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MICS	Multiple indicators cluster survey
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONU	Organisation des Nations Unies
PAPSE	Projet d'Amélioration des Prestations de Services Educatifs
PME	Partenariat Mondial pour l'Education
PMNDPE	Projet Multisectoriel de Nutrition et de la Petite Enfance
PNSSU-SAJ	programme national de santé scolaire et universitaire et de santé des adolescents et jeunes
PSE	Plan Sectoriel Education/Formation
STP- PNN	Secrétariat Technique Permanent - Programme National de Nutrition
TDR	Termes de Référence
UGP	Unité de Gestion de Projet
UNICEF	United Nations Children's Fund

DESCRIPTION DU PROJET

Titre du projet	Projet d'Amélioration des Prestations de Services Educatifs (PAPSE) ou Projet « Mon enfant apprend mieux à l'école »
Reference du projet	SC/18/1210
Budget total	2,054,619 USD
Budget prévu pour 2020	511,269.33 USD
Budget utilisé	210,635.73 USD
Budget disponible	300 633.60 USD
Durée	Janvier- juin 2020
Type de rapport	Rapport de progrès
Zones d'intervention	Cote d'Ivoire, régions du : Folon, Kabadougou, Beré, Bagoué, Tchologo, Poro et Boukani
Objectif du projet	Contribuer au développement du capital humain en développant les services d'éducation, en réduisant les disparités géographiques et en améliorant l'accès aux services de préscolarisation, et la qualité de l'apprentissage.
Contacts UNICEF Côte d'Ivoire	Marc Vincent, Représentant Résident mvincent@unicef.org Dr. Sophie Leonard, Représentante Adjointe sleonard@unicef.org Emanuele Biraghi, Responsable des partenariats ebiraghi@unicef.org

INTRODUCTION

Le Gouvernement de la Côte d'Ivoire s'est fixé l'objectif, à travers son Plan Sectoriel Education (PSE) 2016-2025, de relever le taux de préscolarisation de 25 % d'ici 2025.

Dans ce cadre, l'UNICEF apporte son expertise à l'Etat pour le développement d'un modèle de préscolaire communautaire dans 6 régions ayant les indicateurs les plus faibles en matière de scolarisation pour la mise en œuvre de la composante préscolaire **du Projet d'Amélioration de la Prestation des Services Educatifs (PAPSE)**.

Le projet en vigueur depuis le 31 juillet 2018, a effectivement démarré, pour l'UNICEF, en février 2019.

Le présent rapport décrit les activités réalisées de janvier à juin 2020.

OBJECTIF DU PROJET

L'appui technique de l'UNICEF a pour objectif d'accompagner le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENETFP) dans l'offre de services d'éducation préscolaire à 117 communautés rurales.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Participer aux activités de la phase d'information et sensibilisation conduites par le MENETFP et organisées par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) ;
- Appuyer la mise en œuvre des activités de mobilisation communautaire et de renforcement des capacités des communautés pour la gestion des centres préscolaires ;
- Appuyer la conduite de 4 types d'activités en soutien au développement de la petite enfance à savoir :
 - a. L'éducation parentale ;
 - b. Les campagnes de lavage des mains au profit des enfants (préscolaire et primaire) et de leurs parents (CMEF) ;
 - c. La mise en place par les CMEF des activités génératrices de revenu afin de soutenir la pérennisation des centres préscolaires ;
 - d. Le déparasitage des enfants du préscolaire et du primaire.
- Coordonner en lien étroit avec la Direction des Ecoles, Lycées et Collèges (DELIC), le développement des modules de formation et la formation initiale pour la première cohorte des éducateurs communautaires et assistants ;
- Soutenir le développement des modules de formation continue des éducateurs et assistants préscolaires communautaires en lien avec la Direction de la pédagogie et de la formation continue (DPFC) ;
- Elaborer un système de suivi pour les préscolaires communautaires, comprenant les normes minimales, les rôles et les responsabilités des différents acteurs, les modalités de mise en œuvre et les outils de suivi. Tous ces aspects feront l'objet de validation par le MENETFP.

RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus du projet sont les suivants :

- Les capacités des communautés des 117 localités sont renforcées dans le domaine de la petite enfance ;

- Les communautés sont mobilisées pour une dynamique durable en faveur de la préscolarisation à travers des campagnes de mobilisation communautaire et des activités génératrices de revenus ;
- Les capacités de 234 éducateurs et de 234 assistants sont renforcées pour la fourniture d'un enseignement préscolaire de qualité ;
- Les conditions d'apprentissage des enfants des structures préscolaires communautaires des localités sont améliorées par l'organisation d'activités de déparasitage, d'éducation parentale et de lavage des mains ;
- Les centres préscolaires communautaires disposent d'un système de suivi fonctionnel.

ETAT DE MISE EN OEUVRE

La convention signée entre le Ministère de l'Education et l'UNICEF comportait trois principaux livrables dont l'état de mise en œuvre est repris ci-dessous :

Livrable no 1 : Les parents, les enfants, les autres membres des communautés et les structures communautaires (CMEF) ont leurs capacités renforcées dans le domaine du développement de la petite enfance

Activité 1 : Développer des outils pour le renforcement des capacités

Cette activité a consisté en l'élaboration de divers documents :

- le guide de mobilisation communautaire ;
- le manuel de formation des communautés ;
- le guide de confection de jouets et jeux à partir de matériaux locaux ;
- le guide de création et de gestion d'un centre préscolaire communautaire.

La validation de tous ces documents, prévue pour le mois de mars 2020, n'a pu se faire du fait de l'apparition de la COVID 19. Toutefois, des dispositions sont en train d'être prise en vue de l'organisation d'ateliers de validation, le plus tôt possible en tenant compte des mesures prises dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

Activité 2 : Renforcer les capacités des communautés

Les activités de mobilisation communautaire, animées par les 33 agents issus des ONG partenaires de l'UNICEF, se poursuivent dans les 110 localités. Elles ne sont pas arrêtées avec l'apparition de la COVID-19. Pour ce premier semestre de l'année 2020, les principales missions confiées aux mobilisateurs communautaires sont :

- Appuyer les CMEF pour l'identification des activités génératrices de revenus
- Suivre l'évolution des actions menées par les communautés dans les CPC (fourniture de repas aux enfants, entretien des locaux, installation des portes et fenêtres, construction de la clôture) ;
- Suivre l'évolution des effectifs dans les CPC ;

Les rencontres de sensibilisation ont touché **3,833** personnes de janvier à juin 2020, dont **2,317** femmes. Ces rencontres ont surtout été axées sur la contribution des communautés au sein des CPC. Il s'agit de la construction de la clôture, de l'installation des portes et fenêtres, de la fourniture de repas aux enfants et de l'approvisionnement en eau.

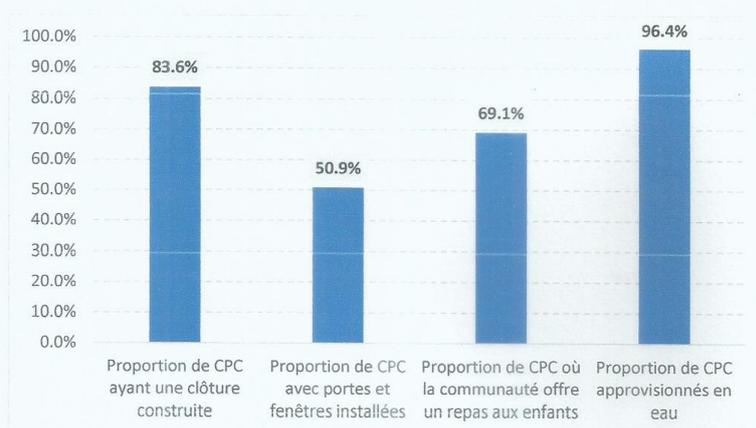
Le tableau ci-dessous présente la situation des actions menées par les communautés dans les CPC :

Tableau 1 : Présentation de l'environnement scolaire dans les 110 CPC du PAPSE par DRENET

DRENET	Nombre de localités	Nombre de CPC ayant une clôture construite	Nombre de CPC avec portes et fenêtres installées	Nombre de CPC où la communauté offre un repas aux enfants	Nombre de CPC approvisionnés en eau
BOUNA	13	13	3	8	13
BOUNDIALI	19	18	15	8	19
FERKESSEDOUGOU	17	17	15	16	16
KORHOGO	26	10	6	12	24
MANKONO	24	23	8	22	23
ODIENNE	11	11	9	10	11
TOTAL	110	92	56	76	106

Source : données des mobilisateurs communautaires

Graphique 1 : Présentation de l'environnement scolaire des CPC (en proportion des 110 CPC)



Au premier semestre de 2020, dans l'ensemble, sur les 110 centres du projet, 83.6% d'entre eux disposent d'une clôture construite, 50.9% disposent de portes et fenêtres installées, 69% des communautés offrent des repas aux enfants et 96.5% des centres sont approvisionnés en eau.

L'analyse par DRENET révèle plus de disparités. En effet, concernant la proportion de centres ayant une clôture construite, la DRENET de Korhogo a la plus faible statistique avec moins de 40% des centres équipés. Quant aux CPC disposant de portes et fenêtres installées, les DRENET de Bouna, Korhogo et Mankono ont moins de 35% de couverture (respectivement 23.1% et 33.3%). Pour la fourniture de repas dans les CPC, les DRENET de Boundiali et Korhogo et de Bouna ont la plus faible proportion de centres équipés (respectivement 42.1%, 46.2% et 61.5%).

Tableau 2 : Présentation de l'environnement scolaire par DRENET

DRENET	Proportion de CPC ayant une clôture construite	Proportion de CPC avec portes et fenêtres installées	Proportion de CPC où la communauté offre un repas aux enfants	Proportion de CPC approvisionnés en eau
BOUNA	100.0%	23.1%	61.5%	100.0%
BOUNDIALI	94.7%	78.9%	42.1%	100.0%
FERKESSEDOUGOU	100.0%	88.2%	94.1%	94.1%
KORHOGO	38.5%	23.1%	46.2%	92.3%
MANKONO	95.8%	33.3%	91.7%	95.8%
ODIENNE	100.0%	81.8%	90.9%	100.0%
ENSEMBLE	83.6%	50.9%	69.1%	96.4%

Source : données des mobilisateurs communautaires

On note dans l'ensemble que des efforts de mobilisation pour l'amélioration de l'environnement scolaire sont à faire dans les DRENET de Korhogo et de Bouna qui affichent des statistiques moins bonnes que les autres.

Les rencontres ont également permis non seulement d'identifier les activités génératrices que les différents CMEF souhaitent initiées, mais également d'entamer les réflexions quant aux mécanismes de mise en œuvre de ces AGR.

A ce jour, certains CMEF, qui souhaitent mener des activités champêtres, ont bénéficié de parcelles de terrain mises à leur disposition par la communauté.

Le renforcement de capacités qui seront menées pour la promotion des activités génératrices revenu devraient constituer des biens communautaires permettant d'assurer à la longue la prise en charge des EPC/APC, et surtout la pérennité des CPC.

Il faut noter que les activités de mobilisation communautaire se sont poursuivies, même avec l'apparition de la COVID-19 par la prorogation de 3 mois, de leur intervention sur le terrain. Quelques ajustements ont été effectués le mode opératoire afin de tenir compte des contraintes de distanciation sociale liées à la pandémie, amenant ainsi les agents à privilégier le porte-à-porte ou les focus groupes. Les rencontres ont alors permis, pendant les premiers moments, d'informer les communautés sur les raisons de la fermeture des classes et d'expliquer les mesures à prendre pour lutter contre la maladie, notamment le lavage des mains. Pour ces activités, ils ont bénéficié du soutien des agents COGES en DRENET et IEPP.

Activité 3 : Appuyer les écoles communautaires à travers l'éducation parentale

Les activités d'éducation parentale qui devaient démarrer en mars dernier ont dû être suspendues du fait de la COVID -9. Toutefois, une phase pilote d'un projet commun mené avec le bureau régional de l'UNICEF est en cours de développement en lien avec le manuel développé par le Projet Multisectoriel de Nutrition et de Développement de la Petite (PMNDPE).

Activité 4 : Développer des activités de Santé scolaire et de renforcement des capacités des acteurs

La campagne de déparasitage, coordonnée par le programme national de santé scolaire et universitaire et de santé des adolescents et jeunes (PNSSU-SAJ), a effectivement démarré dans 186 établissements scolaires (CPC et primaires) mais s'est interrompue en raison de la crise sanitaire.

Prévue pour un effectif estimé à 42 600 enfants, 36,000 élèves du primaire et 6,600 du préscolaire, issus de 150 écoles primaires et 110 centres préscolaires communautaires, le premier passage, a effectivement concerné 42,080 élèves de 186 écoles visitées sur 49,575 élèves au total soit un taux de couverture de 84.9%. La couverture spécifique par zone est consignée dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Couverture spécifique en déparasitage selon chaque district sanitaire (pour une campagne)

DRENET	Effectifs prévus dans le projet (a)	Effectifs réels des élèves (b)	Effectifs d'élèves déparasités (c)	Taux de couverture d=(c)/(b)
BOUNA	4,380	5853	4,081	69.7%
BOUNDIALI	8,100	7,691	7,596	98.8%
FERKESDOUGOU	6,540	4,862	4,470	91.9%
KORHOGO	10,920	16,089	12,572	78.1%
MANKONO	8,400	10,857	9,563	88.1%
ODIENNE	4,260	4,223	3,798	89.9%
TOTAL	42,600	49,575	42,080	84.9%

Source : PNSSU-SAJ

Il faut noter qu'il reste encore à déparasiter 7,495 élèves dans les 186 écoles visitées lors de ce premier passage. Pour les 94 écoles restantes, ce sont environ 11,025 enfants qu'il faut déparasiter. Des réflexions sont en cours avec le PNSSU-SAJ en vue de déterminer les stratégies pour l'atteinte de toute les cibles.

Dans le cadre de la campagne de lavage de mains, 117 DLM ont été commandés et livrés dans les différentes localités du projet. Au premier semestre 2020, les 110 CPC sont équipés en dispositifs de lavage de main de qualité. Les 7 autres DLM seront livrés dès l'ouverture des CPC restants. En ce qui concerne la campagne de lavage des mains, des échanges avec la Direction de la vie scolaire (DVS) du MENET-FP ont permis d'identifier les modalités d'organisation pratique de l'activité. Les activités ont dû être suspendues du fait de la COVID-19. Des réflexions sont en cours pour la mise en œuvre de cette activité, qui est d'une importance capitale dans le contexte de la pandémie du coronavirus.

Livrable no 2 : Les éducateurs et les assistants préscolaires communautaires ont leurs capacités renforcées pour la fourniture de services préscolaires communautaires de qualité

Activité 2.1 : Assurer la formation initiale et continue des enseignants

Les Termes de Références des prochaines sessions de formation planifiées pour le mois août 2020, sont élaborés. Ces sessions concernent dans un premier temps, la formation initiale du personnel des 7 nouveaux centres (14 éducateurs préscolaires et 14 assistants), ainsi que les remplaçants de ceux ayant démissionné dans les centres déjà fonctionnels et la deuxième session de formation initiale pour les 220 Educateurs recrutés en 2019.

Par la suite, ce sera la première session de formation continue du personnel des 110 centres ouverts en octobre 2019 (220 éducateurs préscolaires et 220 assistants). Celle-ci sera précédée de l'atelier d'élaboration des modules de formation continue dans le courant du mois de juillet 2020.

Livrable no 3 : Les centres préscolaires communautaires disposent d'un système de suivi fonctionnel

Activité 3.1 : Assurer le Suivi des activités dans les centres préscolaires communautaires

Le processus de recrutement du consultant international pour les normes et standards a été suspendu à cause des mesures liées à la lutte contre la COVID-19. Cependant, des réflexions sont en cours avec la Banque Mondiale pour définir les modalités devant permettre d'élaborer le plus rapidement possible les standards minimums de qualité des centres préscolaires en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs des visites de classes ont eu lieu dans les 110 CPC pour apprécier les difficultés auxquelles sont confrontés les EPC/APC et leur proposer des stratégies appropriées pour une intervention de qualité auprès des enfants. Ces visites ont permis d'identifier les problèmes suivants chez les encadreurs :

- Difficultés pour l'aménagement des coins jeux et la réalisation des tableaux d'affichage ;
- Non recours au planning de la journée ;
- Non-respect de la démarche pédagogique des disciplines.

Pour y remédier, des explications leur ont été apportées sur chaque point de difficulté et des séances pratiques ont été organisées avec les encadreurs dans les classes.

Toutes ces difficultés seront prises en compte lors de la prochaine session de formation prévue en août 2020.

Pour le suivi des services offerts dans les CPC, la Direction des stratégies de la planification et des statistiques (DSPS), y organise la collecte de données périodique.

La dernière collecte effectuée en mars 2020, avant la fermeture des classes donne un effectif de 7,764 enfants dont 50.6% de filles avec 4,069 pour la moyenne section et 3,695 en grande section. Le tableau ci-dessous présente la synthèse des effectifs en mars 2020.

Tableau 4 : Répartition des effectifs des CPC selon le genre et le niveau (par DRENET)

DRENET	MS			GS			TOTAL			Nombre moyen d'enfants par centre
	filles	garçons	total	filles	garçons	total	filles	garçons	total	
BOUNA	317	261	578	280	302	582	597	563	1,160	89.2
BOUNDIALI	352	335	687	292	292	584	644	627	1,271	66.9
FERKESSEDOUGOU	242	227	469	206	196	402	448	423	871	51.2
KORHOGO	483	460	943	464	404	868	947	864	1,811	69.7
MANKONO	438	484	922	466	457	923	904	941	1,845	76.9
ODIENNE	221	249	470	168	168	336	389	417	806	73.3
Ensemble	2,053	2,016	4,069	1,876	1,819	3,695	3,929	3,835	7,764	70.6

Ces tableaux relèvent des disparités selon les régions, il y a en moyenne 71 élèves par centre sur l'ensemble des 110 CPC soit 10 élèves de plus que l'objectif du projet, découlant du Plan Sectoriel de l'Education (PSE) de préscolariser 60 élèves par centre. Les régions qui enregistrent les plus faibles effectifs par centre sont les régions du Tchologo (DRENET de Ferkessédougou) et de la Bagoué (DRENET de Boundiali) avec respectivement 51 et 66 élèves par centre. Celles du Bounkani (DRENET de Bouna), et du du Béré (DRENET de Mankono) et du Kabadougou (DRENET de Odienné) enregistrent les effectifs moyens les plus élevés (respectivement, 89, 77 et 73 élèves par centre). Par ailleurs, l'on note également que les effectifs des filles sont plus élevés que ceux des garçons. Cela pourrait être lié au rôle des CMEF dans la gestion des CPC, qui consiste aussi à faire la sensibilisation pour la scolarisation des enfants et particulièrement des filles. On l'on note cependant que dans les DRENET de Mankono et d'Odienné, il y a moins de filles préscolarisées que de garçons (respectivement 48.9% et 48.2% des effectifs).

Les différents CPC ainsi que les écoles primaires de rattachement ont, par ailleurs, été géolocalisés afin de faciliter la mise en place d'un système de suivi des indicateurs en temps réel. Afin d'assurer un meilleur suivi des CPC tout au long du projet et au-delà, une formation a été effectuée en mars 2020 à l'endroit des responsables statistiques régionaux de la DSPS sur l'utilisation de Power Bi. Cet outil qui facilite l'élaboration de tableaux de bords et documents de synthèse sur la base de fichiers Excel permet d'assurer un meilleur suivi qualitatif et quantitatif des CPC.

EXECUTION BUDGETAIRE

La situation financière du projet au 22 juin 2020 s'établit comme suit (colonne b) :

Tableau 5 : situation financière de l'exécution de la composante préscolaire du PAPSE (Montants en USD)

Volets/Activités/taches	Budget (a)	Exécution budget au 22 juin 2020 (b)	Planification des 6 prochains mois (c)	Gap de financement (d)= (c) + (b)-(a)
L.1. Les parents, les enfants, les autres membres des communautés et les structures communautaires (CMEF) ont leurs capacités renforcées dans le domaine du développement de la petite enfance	272,031.57	165,168.22	196,557.80	89,694.45
<i>A.1 Développement des outils pour le renforcement des capacités</i>				
Activité 1: Finaliser et valider le Guide pour la mobilisation communautaire	2,000.00		2,000.00	0.00
Activité 2: Finaliser et valider le Manuel de formation des communautés	1,500.00		1,500.00	0.00
Activité 3: Valider le Manuel de création et de gestion quotidienne des CPC	1,500.00		1,500.00	0.00
Activité 4: Valider et tester le Guide de fabrication du matériel ludique à partir des matériaux locaux.	3,000.00		3,000.00	0.00
<i>A.2 Mise en œuvre des activités de renforcement des capacités des communautés</i>				
Activité 1: Organiser les activités de mobilisation communautaire	65,615.26	116,593.82	34,556.30	85,534.86
Activité 2: Organiser un atelier de formation des mobilisateurs communautaires		12,751.39		12,751.39
Activité 3: Suivre les activités de mobilisation communautaire sur le terrain		13,597.44	6,000.00	19,597.44
Activité 4: Payer les frais MTN sur les transactions de paiements		4,268.57		4,268.57
Activité 5: Freight, insurance et inspections (kits ECD)		940.11		940.11
Activité 6: Financer les AGR des CMEF	33,652.54		42,454.50	8,801.96
Activité 7: Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des membres des CMEF	8,413.13			-8,413.13
Activité 8: Communication sociale du projet (Consultant national)	16,190.71		9,000.00	-7,190.71
Activité 9: Education parentale	59,323.39		37,454.50	-21,868.89
<i>A.3 Pratiques parentales</i>				

Volets/Activités/taches	Budget (a)	Exécution budget au 22 juin 2020 (b)	Planification des 6 prochains mois (c)	Gap de financement (d)= (c) + (b)-(a)
Activité 1 : Organiser l'atelier de cadrage	15,200.00		11,818.20	-3,381.80
Activité 2 : Organiser la formation des personnes ressources en charge de l'encadrement des parents	8,169.82		13,636.40	5,466.58
Activité 3 : Organiser une mission de suivi des activités sur le terrain	10,000.00		10,000.00	0.00
<i>A.4 Sante scolaire et renforcement des capacités des acteurs</i>				
Activité 1 : Organiser les campagnes de déparasitage	27,466.72	6,126.67	9,492.50	-11,847.55
Activité 2 : Organiser la campagne de lavage des mains accompagnée d'activités de sensibilisation sur l'utilisation et l'entretien des latrines	20,000.00	0.00	8,090.90	-11,909.10
Activité 3 : Conception de boites a images		8,339.12		8,339.12
Activité 4 : Distribution de dispositifs de lavage de main		2,551.10		2,551.10
Activité 5 : Communication autour des écoles assainies			6,054.50	6,054.50
L2. Les éducateurs et les assistants préscolaires communautaires ont leurs capacités renforcées pour la fourniture de services préscolaires communautaires de qualité	57,225.00	0.00	306,233.40	249,008.40
<i>A.1. Formation initiale des animateurs</i>				
Activité 1 : Formation initiale des animateurs	49,831.60		298,960.70	249,129.10
Activité 2 : Organiser des activités d'orientation dans les CAFOP	7,393.40		7,272.70	-120.70
L.3. Les centres préscolaires communautaires disposent d'un système fonctionnel de suivi	61,025.32	13,489.74	59,454.60	11,919.02
<i>A.1. Suivi</i>				
Activité 1 : Organiser la formation des IEPP/CPPP	3,000.00	1,177.81		-1,822.19
Activité 2 : Organiser les missions conjointes de suivi	10,000.00	9,514.11	18,181.80	17,695.91
Activité 3 : Organiser l'atelier bilan de mise en œuvre du PAPSE	10,000.00		14,545.50	4,545.50
Activité 4 : Organiser les visites de classes	20,000.00	2,289.08	9,818.20	-7,892.72
Activité 5 : Recruter le consultant pour l'élaboration des normes et standards	9,500.00		10,181.80	681.80
Activité 6 : Elaborer les normes et standards	8,525.32		4,000.00	-4,525.32
Activité 7 : Suivi statistique des CPC		508.74	2,727.30	3,236.04
Coordination et soutien opérationnel	96,641.28	31,977.77	40,122.68	-24,540.83
Education Officer	58,641.28	29,427.70	29,213.58	0.00

Volets/Activités/taches	Budget (a)	Exécution budget au 22 juin 2020 (b)	Planification des 6 prochains mois (c)	Gap de financement (d)= (c) + (b)-(a)
Suivi, communication, documentation	38,000.00	2,550.07	10,909.10	-24,540.83
TOTAL	486,923.17	210,635.73	602,368.48	326,081.04

Le gap de financement pour les 6 prochains mois dans la mise en œuvre du projet PAPSE est estimé à **326,081.04 USD**.

CONTRAINTES DE MISE EN ŒUVRE

Un certain nombre de contraintes ont été rencontrées dans la mise en œuvre du Projet :

La principale contrainte dans la mise en œuvre du projet a été le déclenchement depuis mars 2020 de la pandémie de la COVID-19. De nombreuses activités ont été planifiées dans cette période et n'ont pu se tenir.

Aussi, la fermeture des CPC depuis le 16 mars 2020 n'a pas permis de voir les effets de la mobilisation communautaire en juin 2020, des enfants en situation de classe, en termes d'effectifs afin de voir s'ils ont baissé ou augmenté au regard des constats faits en mars 2020 sur la situation statistique des CPC (cf. tableau 4 sur les effectifs moyens des CPC par DRENET). Le modèle de mobilisation communautaire choisi devait durer 6 mois, il a finalement duré 9 mois engendrant des surcoûts dans la mise en œuvre de l'activité sur le terrain.

Le constat sur les désistements d'EPC et APC aura pour conséquence dans le financement des activités de formation initiale des surcoûts qui n'étaient pas prévus dans la convention. Idem pour le format de formation continue qui inclut des sessions de formation en présentiel des EPC et APC.

PROCHAINES ETAPES

Bien que le contexte de crise sanitaire qui impacte le système scolaire ivoirien avec la fermeture de tous les établissements préscolaires jusqu'à la prochaine rentrée scolaire, ait ralenti le déroulement des activités, le projet est en voie pour l'atteinte des objectifs fixés. Toutefois, un accent particulier doit être accordé au renforcement des pratiques des encadreurs communautaires (EPC/APC) et à l'appropriation du projet par les communautés. C'est pourquoi l'implication de la DAPS-COGES aux activités de mobilisation communautaire demeure une priorité ainsi que le suivi des encadreurs et assistants du préscolaire. Par ailleurs, la question de l'élaboration des normes et standards constitue une des priorités pour les prochains mois afin de s'assurer de la pérennité de la qualité des services offerts aux enfants et aux communautés même après la fin du projet.

Le chronogramme des activités pour le deuxième semestre de l'année 2020 se présente comme suit :

Tableau 6 : chronogramme des activités pour le deuxième semestre 2020

Activités	Calendrier d'exécution					
	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Dec
Développement des outils pour le renforcement des capacités						
Activité 1: Valider le Guide pour la mobilisation communautaire	X	X	X			
Activité 2: Valider le Manuel de formation des communautés	X	X	X			
Activité 3: Valider le Manuel de création et de gestion quotidienne des CPC	X	X	X			
Activité 4: Tester le Guide de fabrication du matériel ludique à partir des matériaux locaux.		X	X	X	X	X
Mise en œuvre des activités de renforcement des capacités des communautés						
Activité 1: Organiser les activités de mobilisation communautaire	X	X	X	X	X	X
Activité 2: Financer les AGR des CMEF	X	X	X	X	X	X
Activité 3: Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des membres des CMEF				X	X	X
Santé scolaire et renforcement des capacités des acteurs						
Activité 1 : Organiser les campagnes de déparasitage	X	X	X	X	X	X
Activité 2: Organiser la campagne de lavage des mains accompagnée d'activités de sensibilisation sur l'utilisation et l'entretien des latrines				X	X	X
Education parentale						
Activité 1: Organiser la formation des personnes ressources en charge de l'encadrement des parents			X	X	X	X
Activité 2: Organiser une mission de suivi des activités sur le terrain			X	X	X	X
Formation initiale et continue des animateurs						
Activité 1 : Formation initiale et continue des animateurs	X	X	X			
Activité 2 : Organiser des activités d'orientation dans les CAFOP			X	X	X	X
Suivi des CPC						

Activité 1 : Organiser les missions conjointes de suivi				X	X	X
Activité 2 : Organiser l'atelier bilan de mise en œuvre du PAPSE			X	X	X	X
Activité 3 : Organiser les visites de classes				X	X	X
Activité 4 : Recruter le consultant pour l'élaboration des normes et standards	X	X	X	X	X	X
Activité 5 : Elaborer les normes et standards	X	X	X	X	X	X

ANNEXES :

Annexe 1 : Récapitulatif de la situation de réalisation des activités (Achievé, en cours, Non démarré)

Composantes / Sous-Activités / Volets /	Resp. exécution	Intants	Description	Etat de mise en œuvre	Commentaires	
Composante 1 : Amélioration des conditions pour de meilleurs résultats d'apprentissage						
A						
Développement du préscolaire						
L.1. Les parents, les enfants, les autres membres des communautés et les structures communautaires (CMTF) ont leurs capacités renforcées dans le domaine du développement de la petite enfance :						
A.1 Développement des outils pour le renforcement des capacités						
T.1	Atelier de codrage du préscolaire	UNICEF/DEL/C/DFPC	Atelier/formation	25 participants des ministères en charge du préscolaire durant 5 jours	Achievé	Fait (mai 2019)
T.2	Elaboration des guides pour la mobilisation communautaire	UNICEF/DAPS	Atelier/formation	5 participants des ministères en charge du préscolaire durant 5 jours	Déjà élaboré	En attente de sa validation
T.3	Elaboration du manuel de formation des communautaires	UNICEF/DAPS	Atelier/formation	20 participants des ministères en charge du préscolaire durant 5 jours	Déjà élaboré	En attente de sa validation
T.4	Elaboration du manuel de gestion quotidienne	UNICEF/DAPS	Atelier/formation	15 participants des ministères en charge du préscolaire durant 5 jours	Déjà élaboré	En attente de sa validation
T.5	Développement du guide de fabrication du matériel ludique à partir de matériaux locaux	UNICEF/DAPS	Atelier/formation	5 participants des ministères en charge du préscolaire durant 5 jours	Déjà élaboré	Testé lors de la formation initiale et continue des EPC/ARC en août-septembre 2020
T.6	Ateliers techniques non résidentiels	UNICEF/DAPS	Réunions de travail	10 séries de réunions/séances de travail non résidentielles selon le besoin de 15 personnes (pause-café et déjeuner)	En cours	
A.2 Mise en œuvre des activités de renforcement des capacités des communautaires						
T.1	Information, sensibilisation et mobilisation de la communauté : année 1	UNICEF/DAPS	Mobilisation communautaire	117 communautaires bénéficient chacune d'activités de sensibilisation à hauteur de 500.000 XOF la tête année	Fait	1 Consultant et 33 ASC sur le terrain jusqu'à fin juillet 2020
T.2	Information, sensibilisation et mobilisation de la communauté : année 2	UNICEF/DAPS	Mobilisation communautaire	117 communautaires bénéficient chacune d'activités de sensibilisation à hauteur de 300.000 XOF par localité la 2ème année	En cours	1 Consultant et 33 ASC sur le terrain jusqu'à fin juillet 2020

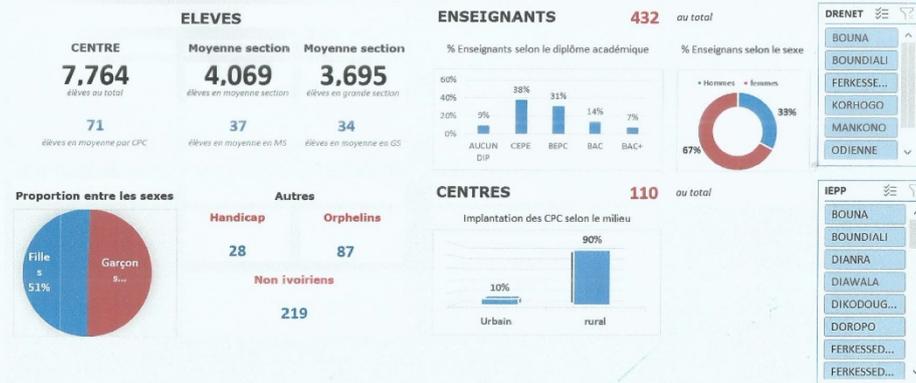
Composantes / Sous-composante / Volets / Activités	Resp. exécution	Intrants	Description	Etat de mise en œuvre	Commentaires
T.3	UNICEF/DARS	Mobilisation communautaire	117 communautés bénéficient chacune d'activités de sensibilisation à hauteur de 150.000 XCF par localité la 3ème année	Continu	Processus de mise en œuvre élaboré. Les activités démarrent en octobre
T.4	UNICEF/DUE/DEL/C	Formation	117 communautés formées aux pratiques d'éducation parentale	En cours	Processus de mise en œuvre élaboré. Les activités démarrent en octobre
T.5	UNICEF/DARS	Activités génératrices de revenu	117 communautés bénéficient d'intrants pour le développement d'activités agricoles	En cours	Réflexions en cours pour déterminer le mode opératoire de mise à disposition des fonds
T.6	UNICEF/DARS	Consultant National	1 consultant national chaque année de mise en œuvre du projet	En cours	Un consultant a été recruté
A.3 Education parentale					
T.1	UNICEF	Atelier/formation	20 participants des ministères en charge du préscolaire durant 3 jours	Déjà fait	Processus de mise en œuvre élaboré. Les activités démarrent en octobre
T.2	UNICEF	Ateliers/formations	2 ateliers regroupant 20 participants des ministères en charge du préscolaire durant 5 jours	En cours	
A.4 Santé scolaire et renforcement des capacités des acteurs					
T.1	UNICEF/PNSSU-SAJ	Campagne de dépistage	60 enfants des centres préscolaires de 117 communautés bénéficient de 2 campagnes de dépistage chaque année	En cours	Le deuxième passage pour les 186 écoles est en cours. Réflexions en cours pour identifier les mécanismes à mettre en place pour rattraper les 74 écoles restantes
T.2	UNICEF/PNSSU-SAJ	Campagne de dépistage	240 enfants des écoles primaires de 150 communautés bénéficient de 2 campagnes de dépistage chaque année	En cours	Le deuxième passage pour les 186 écoles est en cours. Réflexions en cours pour identifier les mécanismes à mettre en place pour rattraper les 74 écoles restantes
T.3	UNICEF/DVS	Station de lavage de mains	234 écoles du préscolaire communautaires bénéficient de stations de lavage des mains	Achevé	DIM livrés dans les 110 CPC.

Composantes / Sous-Composante / Volets / Activités	Resp. exécution	Intrants	Description	Etat de mise en œuvre	Commentaires
T.4	UNICEF/DVS	Campagne	267 campagnes d'hygiène des mains organisées dans 117 écoles préscolaires et 150 écoles primaires (location de chaises, bûches, perçage, transport, supports de communication)	En cours	TDR déjà élaborés. L'activité aura lieu dès la rentrée prochaine
T.5	UNICEF/DVS	Activité de communication	1 activité de communication est développée les trois dernières années du projet au vu des écoles associées (adresses, perçage, transport, supports de communication)	En cours	Consultant recruté. Formation des agents de mobilisation communautaire réalisée.
L.2. Les éducateurs et les assistants préscolaires communautaires ont leurs capacités renforcées pour la fourniture de services préscolaires communautaires de qualité :					
A.1 Formation initiale des animateurs					
T.1	UNICEF/DJ/E/DEL/C/DPFC	Atelier/formation	30 staffs du Ministère de l'éducation en charge de la formation initiale et continue des enseignants	En cours	L'élaboration des modules de formation continue prévue en juillet 2020.
T.2	UNICEF/DJ/E/DEL/C/DPFC	Réunions	4 séries de réunions/séances de travail non résidentielles de 15 personnes (pause-café et déjeuner)	En cours	
T.3	UNICEF/DJ/E/DEL/C/DPFC	Impression	Les enseignants des 117 écoles préscolaires reçoivent 4 documents	En cours	
T.4	UNICEF/DJ/E/DEL/C/DPFC	Formation	12 formateurs bénéficient de 91 jours de formation (perçage, location de salle, transport, fourniture)	En cours	
T.5	UNICEF/DJ/E/DEL/C/DPFC	Formation	234 enseignants bénéficient de 84 jours de formation (perçage, location de salle, transport, fourniture)	En cours	La formation initiale des 220 EPC recrutés en 2019 sera achevée et complétée par 10 jours de formation continue. Celle des nouveaux recrutés démarrera par la même occasion
T.6	UNICEF/DJ/E/DEL/C/DPFC	Formation	234 assistants bénéficient de 14 jours de formation (perçage, location de salle, transport, fourniture)	En cours	Les 220 APC recrutés en 2019 bénéficieront de 10 jours de formation continue. Les nouveaux recrutés auront leur formation initiale au même moment

Composantes / Sous-Composante / Volets / Activités	Resp. exécution	Intrants	Description	Etat de mise en œuvre	Commentaires
T.7	UNICEF/DJ/DEL/D/DFPC	Formation	15 formateurs bénéficiant de 5 jours d'orientation 6 lots ou cours du projet (pendant, location de salle, transport, fourniture)	en cours	Activités de remédiation et de suivi des enseignants du préscolaire en cours de préparation
L.3. Les centres préscolaires communautaires disposent d'un système fonctionnel de suivi :					
A.1					
T.1	UNICEF/DEL/D/DFPC	Consultant National	20 jours de prestation du Consultant National	Non démarré	Réflexion en cours avec la Banque Mondiale pour déterminer le mode opératoire et élaboration des normes et standards
T.2	UNICEF/DEL/D/DFPC	Consultant National	20 jours de prestation du Consultant National	Effait	La DSFS et ses démembrés en région assurent le suivi
T.3	UNICEF/DEL/D/DFPC	Consultant National	30 jours de prestation du Consultant National	En cours	Outils de formation disponibles, Programme de la formation élaboré
T.4	UNICEF/D/DFPC	Consultant National	42 jours de prestation du Consultant National	Achévé	Finalisation des plans de suivi proposés par les CPP en cours
T.5	UNICEF/D/DFPC	Atelier/formation	56 personnes formées pendant 10 jours (pendant, location de salle, transport, fourniture)	Achévé	
T.6	UNICEF/DEL/D/DFPC	Réunions	4 séries de réunions/séances de travail de 15 personnes (location de salle, pause-café, déjeuner)	En cours	Ateliers prévus au cours de l'année
T.7	UNICEF/DEL/D/DFPC	Document	56 documents imprimés pour les IEP/CPPP	Non démarré	Impressions prévues pour les activités de suivi
T.8	UNICEF/D/DFPC	visites de classe	270 visites de classe réalisées tout le long du projet (transport)	En cours	Préparation des visites en cours avec les CPP et les IEP, après leur formation
T.9	UNICEF/D/DFPC	Supervisions	135 missions de supervision	En cours	Une mission prévue dans dès la rentrée prochaine
Sous-total livrables de 1 à 3					
Coordination et soutien opérationnel					

	Composantes / Sous-composante / Volets / Activités	Resp. exécution	Intrants	Description	Etat de mise en œuvre	Commentaires
A.1	Supervision					
T.1	Education Officer	UNICEF	Staff national (UNICEF)	Emoluments pour Education Officer	Réalisé	
T.2	Suivi, communication, documentation	UNICEF	Suivi, communication, documentation	Missions de suivi, documentation des bonnes pratiques et activités de communication autour du projet	Réalisé	

Annexe 2 : Exemple de capture de Dashboard pour le suivi des CPC réalisés avec les Correspondants régionaux de la DSPS



ANNEXE 5 – Note explicative pour faire le point de la mise en œuvre de la campagne de vulgarisation du Budget Citoyen 2019 et 2020 (Engagement 1)



Abidjan, le 18 juillet 2020

**POINT DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENGAGEMENT « ELABORER ET PUBLIER UN
BUDGET CITOYEN A PARTIR DE 2019 »**

Cette note vise à faire le point de la mise en œuvre de la campagne de vulgarisation du Budget Citoyen 2019 et 2020 par le Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat, qui s'inscrit dans le cadre de l'exécution du deuxième Plan d'Actions National, devant couvrir la période 2018-2020.

La vulgarisation du Budget Citoyen se décline comme suit :

1. Campagne de vulgarisation

Cette cérémonie a pour but de présenter, de décrire la méthodologie d'élaboration du Budget Citoyen aux populations locales et de le remettre de manière symbolique aux structures cibles.

En 2019, une campagne de vulgarisation s'est tenue du 20 au 24 juillet 2019, dans les villes d'Abengourou, Bondoukou, Bouake, Korhogo, Man et Odienné.

Différentes couches de la population notamment les membres du corps préfectoral, des conseillers municipaux, des représentants d'organisations de la société civile, des chefs de services et des chefs traditionnels ont été instruits, sur le Budget Citoyen 2019.

En 2020, il était prévu une campagne dans les villes d'Agboville, Aboisso, Daloa, Séguéla, San Pedro, Gagnoa, Ferkessedougou et Mankono. Du fait de la Covid-19 cette activité n'a pu se tenir.

2. Conception et diffusion de film d'animation

Un film en forme de dessin animé a été conçu pour promouvoir le Budget Citoyen 2019 et 2020 à travers des diffusions sur la RTI1.

En ce qui concerne 2020, ce film a été diffusé les jours suivants :

- Lundi 31 août 2020, après le journal de 20h00 ;
- Samedi 5 septembre 2020, à 18h 05 min ;
- Jeudi 17 septembre 2020, après le journal de 20 h00 ;
- Dimanche 20 septembre 2020, à 17 h 45 min.

3. Distribution du Budget Citoyen

Plusieurs exemplaires du Budget Citoyen ont été transmis aux faitières du secteur privé, aux Organisations de la Société Civile, aux différentes structures de l'administration, aux structures de formation et d'éducation, aux collectivités territoriales, aux mairies et bien d'autres.